

**COMMUNE
DU
BOUCHET-MONT-CHARVIN**

74230 LE BOUCHET-MONT-CHARVIN
Tél 04 50 27 50 77
Fax 04 50 27 54 10

e-mail : accueil@bouchet-mont-charvin.fr

**ARRETE DU MAIRE
ARR_542024**

Le Maire du BOUCHET-MONT-CHARVIN,

Vu le code de la Route et notamment son article R 411-8 ;

Vu le code de la voirie routière et notamment son article L 141-2 ;

Vu la demande en date du 09 juillet 2024, transmise par la société DA SOLUTIONS de MONTELMAR, concernant le remplacement d'un poteau France Télécom sur la Route du Charvin, au-dessus de Prés Flion ;

Considérant qu'il y a lieu, dans le cadre de ces travaux qui se dérouleront sur une journée, non connue à ce jour, entre le 15 juillet 2024 et le 19 août 2024, de réglementer la circulation et le stationnement de tous les véhicules qui circuleront sur la Route du Charvin, au-dessus de Prés Flion, de manière à assurer la sécurité des personnes réalisant ces travaux et celle des usagers appelés à emprunter cette voie ;

ARRETE:

Article 1 : Les travaux s'effectueront avec empiètement sur la chaussée et une largeur de circulation sera maintenue sur la Route du Charvin, au-dessus de Prés Flion et ce, sur une journée, non connue à ce jour, entre le 15 juillet 2024 et le 19 août 2024 ;

Article 2 : Le stationnement sera interdit à tous types de véhicules, exception faite pour les véhicules de la société DA SOLUTIONS de MONTELMAR, selon les termes précisés à l'article 1 ;

Article 3 : Un balisage et une signalétique seront mises en place par la société DA SOLUTIONS de MONTELMAR ;

Article 4 : Le présent arrêté ne s'applique pas aux véhicules de secours et d'urgence ;

Article 5 : Le présent arrêté sera porté à la connaissance du public par affichage et copie sera faite à :

- Monsieur le Major, Commandant de brigade de la Gendarmerie de Thônes ;
- Le Service Départemental d'Incendie et de Secours ;
- La société DA SOLUTIONS de MONTELMAR, en la personne de Monsieur ROSELLO Yohann.

Fait au Bouchet-Mont-Charvin,
Le mardi 09 juillet 2024,
Le Maire,
Franck PACCARD.



Arrêté certifié exécutoire compte tenu :

- de sa publication le 03/07/2024

Le Maire,
Franck PACCARD.

